Procuration

1. Madame/Monsieur …… (**NOM Prénom**), né à …… le ……, domicilié à ……..
……..... et,
2. Madame/Monsieur …… (**NOM Prénom**), né à …… le ……, domicilié à ……..
……..... et,
3. Madame/Monsieur …… (**NOM Prénom**), né à …… le ……, domicilié à ……..
……..... et,
4. Madame/Monsieur …… (**NOM Prénom**), né à …… le ……, domicilié à ……..
……..... et,
5. Madame/Monsieur …… (**NOM Prénom**), né à …… le ……, domicilié à ……..
…….....

Ci-après dénommée : « La partie mandante »

Le(s)quel(s) comparant(s) a(ont), par ces présentes, déclaré constituer pour mandataire aux effets ci-après, avec pouvoir d'agir seul et sans autorisation préalable :

Madame/Monsieur …… (**NOM Prénom**), né à …… le ……, domicilié à ……..
…….

Ci-après dénommé(e) : « Le mandataire »

CONVENTION :

La partie mandante déclare donner pouvoir au mandataire, en son nom et pour son compte, de :

1. Concernant la gestion des contrats d'assurance, toutes branches confondues :

- être le seul interlocuteur de LGS & Partners AG ;
- poursuivre la gestion des contrats d'assurance conclus par l'intermédiaire de LGS & Partners AG ;
- assurer le suivi des contrats d'assurance en bon père de famille ;

- percevoir les remboursements éventuels, à charge pour lui de les répartir équitablement entre chaque bénéficiaire par la suite ;

2. Concernant le paiement des primes :

- payer les primes relatives aux contrats en temps et en heure ;

3. Concernant la gestion des sinistres en cours et à venir :

- être le seul interlocuteur de LGS & Partners AG ;
- demander et fournir les documents nécessaires au règlement des sinistres (devis, facture d'achat, facture de réparation, déclaration, témoignage, photos, etc.) ;
- assister aux expertises et signer les procès-verbaux d'expertise ;
- percevoir l'indemnité, à charge pour lui d'effectuer les réparations nécessaires ou de répartir le montant équitablement entre les mandants ;

Le mandataire s'engage à tenir les mandants régulièrement et correctement informés de la situation des contrats ainsi que des sinistres.

Il s'engage également à agir en bon père de famille, dans l'intérêt de l'indivision.

DUREE DE LA PROCURATION

La présente procuration générale aura une durée illimitée. Elle pourra toutefois être révoquée à tout moment par la partie mandante qui en informera LGS & Partners AG par écrit et sans délai.

Fait et passé à ……..
Le ……

Nom, prénom et signature de chacune des parties :